



Communiqué à la presse

La Commission du Danube (CD) a tenu sa 84^e session le 9 juin 2015 dans l'immeuble de la Commission du Danube à Budapest sous la présidence de l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Serbie, M. Rade Drobac (Président de la Commission du Danube).

Ont pris part à la session des délégations de tous les onze Etats membres de la Commission du Danube, des représentants de cinq Etats observateurs (République tchèque, Royaume des Pays-Bas, Grèce, République de Chypre, Royaume de Belgique) ainsi que des représentants de la Commission centrale pour la navigation du Rhin et de la Commission internationale pour le bassin de la Save.

Lors de la session, il a été souligné le fait qu'une des principales tâches de la CD deviendra la contribution à la mise en œuvre du « Master-plan de réhabilitation et de maintenance du chenal pour le Danube et ses affluents navigables » (FRMMP) approuvé lors de la rencontre des ministres des transports des Etats danubiens (Bruxelles, 3 décembre 2014).

La Commission du Danube devra également travailler intensément dans le cadre du Groupe de pilotage du Domaine prioritaire 1a) de la Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR) et du Comité CESNI, appelé à harmoniser les prescriptions techniques existant dans la navigation intérieure européenne.

Il a été souligné que la Commission du Danube, dans son activité, s'appuiera sur la nouvelle stratégie de l'Union européenne visant le développement de l'infrastructure du réseau transeuropéen, notamment du corridor « Rhin – Danube » de même que sur le programme NAIADES II.

En dehors de plusieurs autres Décisions, la session a adopté l'« Instruction sur le mode d'installation des signaux de balisage sur le Danube » actualisée, ainsi que des compléments et amendements aux « Recommandations relatives aux prescriptions techniques applicables aux bateaux de navigation intérieure ».

M. Leo Grill (Autriche) et M. Alexeï Fyodorovitch Tekhov (Ukraine) ont été décorés des médailles commémoratives « Pour des mérites dans le développement de la navigation danubienne », en signe d'une haute appréciation et reconnaissance de leurs mérites particuliers dans le développement du transport fluvial sur le Danube.

La prochaine Quatre-vingt-cinquième session de la Commission du Danube aura lieu le 9 décembre 2015.

Des informations complémentaires figurent à l'adresse suivante :

http://www.danubecommission.org/index.php/fr_FR/84-ya-sessiya-dunajskoj-komissii-9-iyunya-2015-g